

SYNTHESE ATELIER EST

Atelier animé par Linda Cambon ; IREPS Lorraine et Carolina Belomo, Inpes

Impressions générales et principales questions (diapo 2)

Parmi les impressions générales des membres de l'atelier Est sur les présentations du matin, le guide et la démarche, il apparaît que ce guide contribuera certainement à légitimer le domaine de la promotion de la santé. Cette idée est admise par l'ensemble du groupe, car cet outil vient décrire le contenu d'une intervention de promotion de la santé et les valeurs sur lesquelles elle s'appuie. Les participants espèrent que ce guide participera de la reconnaissance de leur domaine d'action. Par ailleurs, les intervenants en promotion de la santé sont confrontés à la difficulté d'évaluer les résultats de leurs interventions. Il existe parfois une tension entre les indicateurs exigés et ceux qu'ils sont en capacité de produire. Ce guide constitue une opportunité de pouvoir présenter, plus que l'efficacité des interventions, la qualité de ces interventions. Il permet donc de contourner la problématique de l'évaluation des résultats en montrant que l'évaluation des processus est cohérente et s'appuie sur des critères de qualité. Ainsi, cette démarche offre la possibilité de renouer le dialogue autour de la question de l'évaluation.

Autre point positif perçu par le groupe : ce référentiel parvient à englober un certain nombre d'actions différentes et d'acteurs pouvant se réclamer de champs différents. Ainsi, tout le monde se retrouve autour du domaine de la promotion de la santé. Ce guide permet de créer un langage commun autour de la promotion de la santé et de la définition commune d'une intervention. Par conséquent, ce guide favorisera peut-être la naissance de partenariats jusqu'ici inexistants, en suscitant un sentiment d'appartenance.

En revanche, des craintes ont été exprimées. Ce guide propose beaucoup de critères et ce n'est que le début du travail. Une fois le travail d'appropriation effectué, il faudra mettre en place les mesures, ce qui demandera du temps et donc des moyens financiers. Les membres de l'atelier Est s'interrogent quant aux moyens accordés aux associations. En outre, de nombreux outils sont proposés : évaluation des réseaux de santé, auto-évaluations, évaluations externes, etc. La mise en cohérence de l'ensemble de ces outils risque de poser problème. Il ne faudrait pas passer plus de temps à remplir les critères qu'à mener des interventions. De plus, la communication sur cet outil devra prendre en considération le fait qu'il existe d'autres outils avec lesquels il faudra se coordonner.

Les points de vigilance sont liés au renforcement de l'accompagnement et à la reconnaissance de l'outil. Ainsi, le fait que cette démarche et ce guide figurent dans le guide à destination des directeurs des ARS répond à une attente importante.

Actions envisagées (diapo 3 et 4)

Les membres de l'atelier ont envisagé plusieurs actions. La première consiste à effectuer un plaidoyer auprès des décideurs nationaux, régionaux et locaux en mettant en exergue les valeurs de ce guide et les moyens qu'il nécessite. La seconde action est une journée de communication régionale et/ou interrégionale, voire infrarégionale, qui réunirait les acteurs, les décideurs, les élus et les collectivités locales, afin de refaire un point sur la promotion de la santé et la démarche qualité, de présenter le guide et de repérer les personnes relais au niveau local. A la suite de cette journée devrait avoir lieu un formation de formateurs, à un niveau interrégional, qui réunirait également les acteurs et les institutionnels. De même, une autre action reposerait sur la formation à l'utilisation du guide des acteurs

et des institutionnels. En effet, le renouveau du dialogue entre acteurs et institutionnels a constitué le fil rouge des propositions.

Une cinquième action repose sur la mise en place d'expérimentations pilotes à l'utilisation, en vue de préparer l'action 5 bis : une seconde journée de communication régionale afin d'illustrer les différentes appropriations possibles en fonction des contextes d'utilisation. Enfin, la dernière action vise à illustrer de manière plus formalisée des approches plus spécifiques, telles que la petite enfance, ou l'éducation thérapeutique, qui ne se reconnaît pas toujours dans les actions de prévention de la santé.

Leviers et freins (diapo 5)

S'agissant des leviers, les participants à l'atelier ont relevé la démarche partenariale, les pôles de compétence en EPS, le langage commun entre financeurs et acteurs et le fait que cet outil de référence suscite l'adhésion de tous.

S'agissant des freins, il ne faut pas que ce guide soit perçu comme un outil de contrôle. En outre, la mobilisation des partenariats prend du temps. Enfin, la distorsion entre les orientations politiques basées sur la prévention et sur les résultats et cet outil qui vient évaluer les processus peut également représenter un frein.

Avec qui ? Il faut travailler en partenariat financeurs et acteurs et avec les associations ainsi que les pôles de compétences.